

LIGNES DIRECTRICES DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ POUR UNE RÉINSERTION DURABLE DES ENFANTS AYANT ÉTÉ EN CONFLIT AVEC LA LOI





Lignes directrices de soutien à la parentalité pour une réinsertion durable des enfants ayant été en conflit avec la loi

Avec le soutien de



Paris-Genève 2024

www.bice.org

L'ouvrage a été coordonné par Marie-Laure Joliveau,
chargée de programmes Afrique du BICE

Comité éditorial :

Alessandra Aula, secrétaire générale du BICE
Prof. Cristina Castelli, directrice de l'Unité de Recherche sur la résilience,
Université catholique du Sacré Cœur- Milan, Italie
Alda Segla, psychologue, formatrice - Lomé, Togo
Prof. émérite Bruno Van Der Maat - Arequipa, Pérou

Appui à la rédaction :

Béatrice Bitenda, BNCE-RDC
Eric Memel Digbe, DDE-CI
Angelus Musiwa Mubigalo, PEDER
Marc Afangnon Tsandja, BNCE-Togo



SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
CHAPITRE I FONDAMENTAUX DE LA PARENTALITÉ RESPONSABLE	7
1. Principes de base	7
2. Objectifs et résultats attendus	8
3. Moyens nécessaires	8
4. Bénéficiaires	9
5. Temps de mise en œuvre de l'activité	9
6. Description de la pratique	10
7. Orientations	12
8. Références légales et réglementaires	12
CHAPITRE II FICHES TECHNIQUES POUR ORIENTER LE TRAVAILLEUR SOCIAL	13
1. Préparation de l'entretien	14
2. Recherche de famille	15
3. Médiation familiale	16
4. Suivi à domicile	18
5. Suivi téléphonique	21
CHAPITRE III DÉROULEMENT D'UN ATELIER DE PARENTALITÉ RESPONSABLE	22
Objectif et Résultats attendus	22
Orientations	22
Déroulé type pour préparer et animer un atelier de soutien à la parentalité	23
Thématique 1 : Les stades de développement de l'enfant	25
Thématique 2 : Éduquer avec Bienveillance	29
Thématique 3 : La communication parents-enfants	34
Thématique 4 : Accompagner mon enfant après sa sortie de prison	39
ANNEXE : Repères pour le plan de suivi individuel	41



INTRODUCTION

Réussir la réinsertion d'un enfant en conflit avec la loi (ECL) ne peut se faire sans le soutien de sa famille, premier lieu de socialisation des enfants. Or ce retour en famille peut rencontrer plusieurs défis. En effet, d'une part, les liens entre les membres de la famille sont souvent abîmés : séparation parentale, manque de communication, sévérité extrême ou laxisme, contrôle total sur l'enfant ou aucune règle fixée...D'autre part, les attentes des uns et des autres sont différentes ; l'enfant qui a connu les contraintes de la vie en détention et, parfois, une vie dans la rue pleine de libertés, mais aussi de dangers ne veut pas se conformer aux règles parentales. Comment faire face à ce dilemme : les autorités demandent aux familles de jouer leur rôle efficacement, alors qu'elles sont confrontées à des difficultés parentales pour élever et ré/éduquer leurs enfants, anciens ECL.

Ainsi, reprendre une vie en famille est complexe autant pour l'enfant qui vient d'être libéré que pour ses parents et sa communauté qui attendent un comportement modèle de sa part.

Force est de constater qu'un accompagnement spécifique post détention tant à l'endroit de l'enfant qu'à celui des parents est nécessaire pour la plupart d'entre eux. Sans un suivi adapté, l'enfant est abandonné à lui-même et risque d'entrer en récidive.

Cet accompagnement est socio-éducatif, et peut se dérouler aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Il se réalise sous un format que tout travailleur social devrait maîtriser : visites à domicile sur rendez-vous ou inopinées, échanges téléphoniques, rendez-vous au bureau, entretiens individuels, mais aussi sous forme d'ateliers collectifs pour les enfants (ateliers de psychoéducation) ou pour les parents (ateliers de parentalité positive). Toutes les modalités sont possibles pour rétablir les liens parent-enfant et la confiance qui a été brisée lors de la commission de l'infraction. Elles sont, alors, fortement recommandées dès la préparation du retour de l'enfant quand il est encore détenu ou accueilli dans un centre de même qu'à sa libération pour développer de relations familiales constructives et apaisées.

Cette publication se compose de 3 chapitres. Le premier concerne les bases et les attendus du soutien à la parentalité, le deuxième présente 5 fiches techniques pour guider l'intervention des travailleurs sociaux, avec des check-lists pour faciliter son implémentation, enfin le troisième développe la pratique des ateliers de parentalité responsable : la méthodologie d'animation et 4 fiches thématiques pour conduire les séances avec des parents d'enfants en conflit avec la loi.



CHAPITRE I. FONDAMENTAUX DE LA PARENTALITÉ RESPONSABLE

1. Principes de base

L'approche parentalité positive et responsable s'adosse sur des habilités de langage, du bon sens, sur l'éducation bienveillante et l'empathie. L'approche veut construire plutôt que punir, comprendre et non juger. Elle transforme le quotidien tout en permettant une communication plus ouverte avec l'enfant. Elle permet de renouer et rééquilibrer les relations au sein de la famille. **Quatre principes** la constituent et guident l'éducation au quotidien :

- > La **non-violence**, qu'elle soit corporelle ou verbale
- > La pose de **règles et directives claires** et explicitées à l'enfant
- > L'**autonomisation progressive** de l'enfant, pour le guider à devenir adulte et à prendre ses décisions seul
- > L'expression et l'acceptation des **idées et des sentiments de l'enfant**, et réciproquement du parent qui montre sa propre affection en actes et en paroles.

Le soutien à la parentalité passe par une **réflexion individuelle des parents** sur :

- > Les attendus de leur propre vision de la famille
- > Les valeurs qu'ils souhaitent transmettre à leur progéniture
- > Leur vision du devenir de l'enfant en tant qu'adulte (objectifs à longs termes- hors le métier rêvé)
- > La prise de conscience qu'ils sont un modèle de comportement et d'actes au quotidien pour leur enfant.

Ainsi, une réintégration familiale réussie répond aux critères suivants :

- > L'enfant peut exprimer ses sentiments et ses idées à la maison
- > Il est pris en considération
- > Il n'y a pas de violences familiales
- > Il est autonomisé progressivement
- > Les règles discutées sont respectées
- > Les parents se sentent respectés et entendus
- > Les parents s'intéressent aux activités de leur enfant, le soutiennent
- > Les besoins de l'enfant sont pris en compte (alimentation, soins de santé, scolarité ou apprentissage professionnel)
- > Il a une activité qui l'intéresse et pour laquelle il s'applique
- > L'enfant a un relationnel constructif avec ses parents, sa fratrie, ses amis ainsi que des activités, des sorties, favorables à son épanouissement
- > L'enfant participe et contribue à la vie familiale et aux tâches quotidiennes (favoriser l'égalité filles-garçons via des messages sur la masculinité positive, si nécessaire).

2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif est de contribuer à la réinsertion post carcérale durable de l'enfant et plus spécifiquement de soutenir parents et enfants dans l'adoption de comportements assurant la stabilisation de l'enfant libéré, l'harmonie dans la famille et la prévention de la récidive.

Résultats attendus auprès des parents	Résultats attendus auprès des enfants
<p>Les connaissances et compétences parentales sont renforcées pour une meilleure prise en charge de leur enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> > les relations familiales sont apaisées, la communication est réciproque > les parents sont patients et à l'écoute de l'enfant et de ses besoins <ul style="list-style-type: none"> > un cadre non violent favorisant l'autonomisation de l'enfant est posé et respecté > les parents bénéficient d'un soutien dans l'éducation de leur enfant. 	<p>L'enfant renoue la communication avec ses parents, il est intégré dans sa famille ce qui favorise son processus de résilience :</p> <ul style="list-style-type: none"> > l'enfant vit dans une famille qui assure sa protection, l'accompagne dans son éducation et répond à ses besoins tant matériels que psychologiques, pour son développement intégral > l'enfant est assidu dans son milieu de réinsertion extra familial (école, atelier).

3. Moyens nécessaires pour soutenir la parentalité

Ressources humaines :

- > Un travailleur social (assistant social ou éducateur spécialisé, animateur), pour 15 à 20 enfants suivis, familiarisé aux entretiens individuels et familiaux, notamment à domicile
- > Un psychologue pour répondre à certaines situations bloquées, dans lesquelles le parent reste campé sur sa position ou qu'un enfant perdure dans des actions dangereuses.

Lors des ateliers, il est utile d'être à 2 (avec un stagiaire, par exemple), afin qu'un anime et l'autre observe et note les réactions et les sujets à valoriser pour chacun des participants.

Moyens matériels

Tout au long du processus :

- > Dossier des enfants concernés, plan de suivi (cf.annexe p. 41), fiche de suivi
- > Fournitures : blocs notes, stylo, feuilles de papier blanc.

Pour les ateliers :

- > Fiches pédagogiques d'animation thématique
- > Salle ou espace extérieur lumineux qui favorise le sentiment de sécurité des participants, à l'abri des intempéries, avec chaises
- > Eau pour les participants
- > Ordinateur, câble, vidéo projecteur, rallonge électrique selon les besoins de projection.

Pour les suivis :

- > Moyens de communication et de transport, imperméable.



Partenariats

Avec discrétion et subtilité pour ne pas exposer l'enfant à une stigmatisation, être en lien avec :

- > Tout autre intervenant éventuel accompagnant l'enfant et l'informer des avancées pour une prise en charge harmonieuse
- > Les leaders des comités de protection de l'enfance et autres (religieux...) implantés dans la communauté, pour qu'ils soient un relai du suivi au quotidien
- > Les institutions (maîtres artisans, directeurs d'écoles...) impliquées dans le projet de vie de l'enfant.

4. Bénéficiaires

Bénéficiaires directs :

- > Les parents des enfants en conflit avec la loi (lors des ateliers : accueillir entre 10 et 15 parents maximum),
- > Les enfants en conflit avec la loi ou les enfants libérés.

Le soutien à la parentalité est apporté aux parents en présence ou non de leurs enfants, de sorte qu'ils améliorent leurs pratiques éducatives.

Pour précision, la collaboration avec les parents est à développer pour accompagner et soutenir la dynamique de réinsertion familiale. Ils sont ainsi bénéficiaires de l'action, mais aussi acteurs. Par exemple, il est nécessaire d'inclure les parents et l'enfant pour évaluer les nouveaux besoins, les difficultés persistantes et poursuivre avec un plan de suivi actualisé.

De plus, un autre membre de la famille peut être une ressource, un exemple modèle pour l'enfant. Ainsi, l'associer au processus de réinsertion peut en favoriser la réussite. Cette personne peut être rencontrée, valorisée comme personne de confiance qui a conscience de son rôle auprès de l'enfant. Le travailleur social pourra ainsi la solliciter pour l'appuyer dans l'accompagnement de la famille.

Bénéficiaires indirects :

- > La communauté, à travers les partages entre parents sur les bonnes pratiques.

5. Période de mise en œuvre de l'activité

Le soutien à la parentalité commence alors que l'enfant est encore détenu ou en centre de réinsertion. Dès le début, il faut associer et impliquer la famille pour qu'elle s'engage en faveur de son enfant, devant les autorités. Ainsi, pendant la détention certaines activités peuvent être réalisées, d'autres, en revanche, au début de la libération. Lorsque la relation avec les parents s'est améliorée, que les parents sont plus patients et/ou à l'écoute de l'enfant, que la communication passe mieux, que la confiance mutuelle fait son retour, le retrait du travailleur social est à planifier.

Pendant la détention	Après la libération
<p>1 à 2 visites à domicile et des rencontres au bureau peuvent être réalisées dans le cadre des recherches et de la médiation pour préparer le retour de l'enfant.</p>	<p>Le suivi doit être rapproché et régulier au début (une fois par semaine ou chaque quinzaine) pour s'assurer que les orientations données aident le parent dans son quotidien.</p> <p>Puis, espacé au fil du temps, avant le retrait progressif de l'intervenant, si l'enfant évolue sans problèmes particuliers. La suite est donc variable selon les difficultés rencontrées par chaque jeune, pendant 3 à 6 mois.</p> <p>Il est recommandé de faire le bilan du plan d'action concernant l'enfant accompagné, après 3 mois.</p>

6. Description de la pratique

Préalable

Soutenir la parentalité c'est **renforcer le cercle de confiance de l'enfant**, mais aussi **ses valeurs, son identité et son sentiment d'appartenance** afin qu'il se projette sereinement. Cela contribue au processus de résilience de l'enfant (cf. BICE, Manuel *Vers la réinsertion des enfants en conflit avec la loi en Afrique : Fondamentaux de l'approche résilience et méthodologie d'accompagnement*, 2024).

Avant d'entamer toute rencontre des parents, le travailleur social réalise une écoute active de l'enfant pour comprendre ses relations familiales, et organise éventuellement un atelier de résilience pour identifier le cercle de confiance de l'enfant. S'appuyer uniquement et trop vite sur les parents peut mal orienter l'accompagnement ; il est utile de comprendre la situation du point de vue de l'enfant, les causes des obstacles qui empêchent d'analyser en profondeur les difficultés et les liens brisés en vue de favoriser sa réinsertion durable.

Mise en œuvre

Le soutien à la parentalité peut revêtir différentes formes, qui sont présentées dans le chapitre II de ce guide et traitent des thématiques suivantes :

- 1. Préparation de l'entretien** afin de donner des conseils pour préparer chaque intervention
- 2. Recherche de la famille** pour l'identification des parents, à partir des écoutes de l'enfant et des actions de recherche de famille sur le terrain, si les parents ne sont pas en lien avec le système judiciaire
- 3. Médiation familiale** pour renouer les liens familiaux
- 4. Suivi à domicile** qui permet des échanges individuels avec l'enfant, puis avec parent pour avoir une vue d'ensemble des opinions et des difficultés de chacun
- 5. Suivi téléphonique** afin d'identifier les difficultés et de s'assurer de la mise en pratique des conseils et recommandations.

L'intervenant social choisit les actions à réaliser en faveur de l'enfant et de sa famille, selon les constats d'ordre éducatif/comportemental réalisés lors des échanges avec eux.

Actions et attitudes du travailleur social

Pour que les échanges avec la famille se déroulent avec authenticité, sincérité, le **travailleur social** est en mesure de :

- Développer des habilités en matière d'écoute
- Se mettre au niveau des bénéficiaires pour mieux les comprendre, c'est-à-dire s'adapte à leur situation, leur langage
- Adopter une attitude de compréhension, de disponibilité, de patience, de conciliateur
- Être neutre, impartial, éviter les jugements
- Être discret, faire preuve de professionnalisme
- Établir et actualiser le dossier de l'enfant y compris son histoire de vie
- Travailler en équipe
- Chercher, avec la famille, des solutions réalistes et à sa portée
- Rester référent d'une situation du début jusqu'à la fin pour la relation d'aide ; sauf en cas de nécessité de référer le dossier.

Le travail en équipe est également nécessaire, notamment pour :

- Réagir face aux situations complexes, le travailleur social échange avec le psychologue ou ses autres collègues
- Valider le plan d'actions à mener, formuler des objectifs et le thème d'un atelier (cf. annexe p.41).
- Si un psychologue intervient, donner des orientations sur les besoins qu'il a lui-même identifiés.

7. Orientations

Défis	Mesures d'atténuation
La création d'un environnement familial protecteur pour l'enfant malgré la pauvreté. Les sollicitations par la famille en dehors des heures de bureau.	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en réseau avec les centres sociaux (filet monétaire ou autre). <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir la scolarisation ou la formation de l'enfant et/ou une AGR. • Responsabiliser un centre social, des leaders pour assurer le suivi local. • Organiser au niveau de la communauté des réunions d'échange, pour une présence de proximité.
Une coopération difficile avec les parents : > résistance d'un parent, il reste fâché contre son enfant, il veut qu'il obéisse à tout prix > faible implication des membres de la famille > stigmatisation de l'enfant.	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier les possibilités de faire accueillir l'enfant auprès d'un tiers digne de confiance en accord avec les parents et les services sociaux. • Sensibiliser les parents par des rencontres et entretiens sur le fait que chaque individu est unique et a son propre caractère. <ul style="list-style-type: none"> • Tenir compte des expériences du parent et les valoriser ; ne pas brusquer le parent. • Toujours éviter les confrontations. • Organiser des causeries pour la communauté sur la protection de l'enfance. • Collaborer avec des leaders communautaires.
Difficulté dans la cohabitation parent-enfant.	<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les médiations entre les 2 parties. <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des ateliers de résilience (exemple : collage des souvenirs, régime de bananes) pour renforcer l'unité et rappeler ce qui fonde et cimente la famille.
Faible assiduité des parents aux rendez-vous.	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des objectifs clairs et précis qui peuvent être contenus dans le projet de vie du mineur. • Solliciter en amont les juges des enfants pour qu'ils incitent, lors de la libération, les parents à venir retrouver leur enfant. <ul style="list-style-type: none"> • Rester toujours dans la bienveillance, le non jugement lors des rencontres avec les parents. • Proposer une animation dynamique qui encourage les parents à revenir.

8. Références légales et réglementaires

R.D. Congo	Togo	Côte d'Ivoire
<p>Code de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> > art. 4 sur l'intérêt supérieur de l'enfant > art. 25 sur le domicile de l'enfant > art. 37 sur la possession d'état de l'enfant 	<p>Loi portant protection de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> > art. 36 : réunification par les assistants sociaux <p>Lignes directrices de prise en charge des enfants (DISPE)</p>	<p>Loi n° 2019-572 du 26 juin 2019 relative à la minorité</p> <ul style="list-style-type: none"> > art. 4, 5, 27 et 31
<p>Convention relative aux droits de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> > art. 10, 39 sur la réunification et la réinsertion > préambule, art. 3 et 12 sur l'intérêt supérieur et la participation 		
<p>Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant</p> <ul style="list-style-type: none"> > art. 11 sur l'éducation > art.17 al 3 sur la réinsertion post carcérale > art.19 et 20 sur la protection et les responsabilités des parents 		

CHAPITRE II. FICHES TECHNIQUES POUR ORIENTER LE TRAVAILLEUR SOCIAL

Cinq fiches techniques *Préparation d'un entretien, Recherche de familles, Conduire d'une médiation familiale, Suivi à domicile, Suivi téléphonique*, sont proposées ci-dessous pour guider la méthode d'intervention des travailleurs sociaux auprès des enfants en conflit avec la loi.

Elles peuvent être adaptées, enrichies et actualisées à échéances régulières selon l'expérience des intervenants et des structures. Ces outils sont une base pour toute structure sociale intervenant auprès de mineurs. Chaque membre de l'équipe doit les connaître pour une pratique harmonieuse.

Ces fiches sont complétées par de courtes checks lists qui favorisent l'intégration des recommandations dans le quotidien des intervenants.



1. Préparation d'un entretien

Tout travailleur social est amené à rencontrer l'enfant, son ou ses parents.

Préparer son guide d'entretien est essentiel car il structure la conversation tout en gardant une flexibilité suffisante pour répondre aux besoins de chaque situation.

Cette fiche donne des conseils pour préparer toute rencontre et réfléchir à son déroulé.

1.Objectif préalable	Définir clairement l'objectif de l'entretien : <i>Qu'est-ce que vous attendez de la rencontre ? Que voulez-vous atteindre au cours de l'échange ? Parler des ressentis, des activités, des difficultés/préoccupations</i>
2.Structure de l'entretien	<p>a. Introduction : Commencer par une introduction amicale, expliquant le but de l'entretien et établir une connexion avec la personne. Expliquer comment les informations seront traitées et assurer le respect de la confidentialité</p> <p>b. Laisser un temps de parole libre à la personne</p> <p>c. Questions ouvertes : Privilégier les questions qui encouragent une réponse libre et détaillée et permettent de répondre à l'objectif fixé. Demandez : « Parlez-moi de... », « Dites-moi plus sur... »</p> <p>Limiter les questions fermées (OUI/NON)</p> <p>d. Conclusion :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Faire un résumé des points principaux discutés et s'assurer que la personne se sente entendue > Prochaines étapes : S'accorder sur les orientations et recommandations à suivre et qui seront rediscutées au prochain RDV. Si nécessaire ; discuter des actions à entreprendre > Demander comment va se dérouler le reste de la journée. Remercier <p>e. Une fois terminée la séance, prévoir de bien noter les éléments compilés dans le dossier de l'enfant et faire le point sur l'évolution de la situation, ses observations, les orientations complémentaires possibles.</p>
3.Savoir-être et savoir-faire au cours de l'entretien (Attitude de l'écoute active)	<p>a. Paraphrase : Répéter les réponses de la personne pour montrer que ses propos sont compris et pour les clarifier si nécessaire</p> <p>b. Questions de suivi : Poser des questions pour approfondir la compréhension d'un point soulevé</p> <p>c. Empathie : Montrer de l'empathie en reconnaissant les émotions et en les validant</p> <p>d. Neutralité et respect :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Langage non-directif : Utiliser un langage neutre et non-directif pour éviter d'influencer les réponses > Respect : Respecter le rythme et les sentiments de la personne <p>e. Flexibilité, Adaptabilité : Être prêt à ajuster son entretien en fonction des réponses et des besoins de la personne</p> <p>f. Participation : Favoriser et prendre en compte les pistes soulevées par le bénéficiaire, ce qui aide, ensuite, le travailleur social à affiner son intervention.</p>

Check-list	
1. Confidentialité, empathie, participation	4. Reformuler les propos pour validation
2. Identifier les thèmes à traiter : émotions, activités, vie dans la famille Suivi du précédent rendez-vous	5. Montrer de l'intérêt, Conclure et faire un résumé
3. Questions ouvertes <i>Formulations : Parlez-moi de cela ..., Dites-moi plus sur...</i>	6. Noter dans le dossier de l'enfant et faire le suivi

2. Recherche de famille

Après avoir obtenu les informations de l'enfant ou des instances compétentes, il faut retrouver les parents.

La recherche de famille consiste à se rendre dans le quartier pour retrouver les parents et les informer de la situation de leur enfant.

L'enquête sociale consiste à rechercher les parents et évaluer la relation qui existe entre eux et leur enfant. Le même exercice se fera aussi avec les personnes qui le connaissent dans son milieu de vie afin d'être au courant de l'opinion qu'ils ont de lui.

Cheminement	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les indications transmises par l'enfant, planifier la descente sur le terrain (lieu, date, heure, et contenu de l'entretien à planifier) • Définir les moyens nécessaires : moyen de déplacement ; frais de communication, fiches de suivi de visite etc. • Passer des appels téléphoniques avant le jour J pour rappeler aux parents, la rencontre.
<p>Une médiation peut être entreprise entre l'animateur représentant l'enfant et les parents ou tuteurs de l'enfant. (cf fiche 3 Médiation familiale).</p>	
Premier contact avec les parents	<ul style="list-style-type: none"> • Se présenter, donner des informations sur la structure que l'on représente, expliquer l'objet de la rencontre <p>Il est utile de préciser que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le tribunal pour enfants est une juridiction éducative à l'opposé de la justice punitive • Les parents doivent se présenter en cas d'arrestation de leur enfant puisque le juge pour enfants privilégie les mesures alternatives à la détention, entre autres, la remise aux parents • L'individualité des peines et des poursuites, et la non systématisation de la détention • Les parents n'interviennent que comme civilement responsables. Par contre, ils sont passibles de poursuites judiciaires s'ils se soustraient ou tentent de soustraire l'enfant, de la procédure entamée par le juge • Lorsque l'enfant lui-même s'implique dans la procédure et prend conscience, le juge est plus clément car il veut prévenir la récidive.
Diagnostic des problèmes	<p>Il s'agit de connaître les difficultés et les points forts que l'enfant rencontre ainsi que ses parents, au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • scolaire/apprentissage • familial • relationnel/ amical • psychologique (souffrances personnelles) • des besoins du quotidien. <p>Puis, identifier, avec lui, le suivi nécessaire à réaliser pour sa réinsertion.</p> <p>Au cours de l'accompagnement, le travailleur social recense les structures intervenant dans le milieu de vie de l'enfant avec lesquelles il sera utile de collaborer au cours de la réinsertion (santé, service social...).</p>

Check-list	
1. Fixer le rendez-vous, la date sur le terrain	4. Expliquer ce qui est attendu du parent
2. Définir les moyens	5. Diagnostiquer les besoins et problèmes
3. Rappeler la veille du rendez-vous	6. Parler de médiation en cas de blocage, noter dans le dossier de l'enfant le bilan

3. Médiation familiale

Une médiation consiste à prendre en compte les problèmes identifiés lors de l'enquête sociale (facteurs de risque) ayant conduit le départ de l'enfant de la maison pour trouver un terrain d'entente avec les parents.

Il est opportun que la médiation commence dès que l'enfant est détenu, afin de favoriser son retour.

La médiation peut débuter séparément jusqu'à ce que chacun accepte une rencontre d'ensemble qui peut avoir lieu au domicile des parents ou au bureau de l'association. Le travailleur social accompagne les bénéficiaires à prendre leur décision. Cette rencontre doit être bien préparée car elle marque le tournant dans la nouvelle relation parent-enfant.

Cette dynamique de médiation est menée en parallèle de l'encadrement socio-éducatif de l'enfant.

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le retour durable de l'enfant à la maison en réglant une situation conflictuelle entre les membres d'une famille • Assurer de bonnes conditions de retour en famille de l'enfant, afin que la réinsertion soit durable.
Conditions liées au cadre et à l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre propice aux entretiens au domicile de la famille idéalement, ou au bureau du travailleur social : <ul style="list-style-type: none"> > calme (faire éteindre la télé, téléphone en mode silencieux) > garantissant la confidentialité (à l'abri d'oreilles indiscretes) • Tenir compte des réalités socioculturelles des participants.
Description du processus	
Différentes étapes	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'identification des acteurs en situation conflictuelle (enfant, parents ou répondants, communauté) 2. La documentation de la situation (recueil d'informations sur l'environnement par l'écoute, lecture du rapport de l'enquête sociale) 3. Le diagnostic de la situation-problème (lié aux bénéficiaires), les difficultés sont identifiées/ complétées au niveau : <ul style="list-style-type: none"> • scolaire/apprentissage • familial • relationnel/ amical • psychologique (souffrances personnelles) • des besoins du quotidien (économiques) 4. La médiation : <p>Avec les parents (quand l'enfant est encore détenu)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre un rendez-vous avec les membres de la famille, • Établir un climat de confiance avec chaque personne • Expliquer aux parties présentes l'intérêt de la rencontre et les inciter à s'impliquer dans le processus pour son aboutissement • Poursuivre le diagnostic de la situation probématique • Connaître la position des parties prenantes par rapport à la situation conflictuelle en permettant à chacune d'elles d'exprimer ses attentes, propositions et position • Analyser ce que chacun dit, et le non-dit afin d'avoir une perception claire des atouts et des obstacles • Aider les parties à réfléchir, à prendre conscience des changements nécessaires • Les amener à trouver des solutions qui répondent aux besoins de chacun.

Différentes étapes (suite)	<p>Avec les parents et l'enfant (une fois libéré)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre un rendez-vous • Expliquer aux personnes l'intérêt de la rencontre et les inciter à s'impliquer pour la réussite du processus • Faire parler chaque personne des avancées constatées depuis le début et de ses attentes persistantes • Analyser ce que chacun dit, et le non-dit afin d'avoir une perception claire des atouts et obstacles • Aider les parties à réfléchir, à prendre conscience des changements nécessaires • Les amener à trouver des solutions qui répondent aux besoins de chacun.
Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Pour amener les parents à infléchir leur position, analyser avec eux les causes du comportement de leur enfant, leur exposer le développement psychologique de l'enfant si besoin • Impliquer des personnes influentes de la famille ou de la communauté, ou l'adulte de confiance de l'enfant • Désigner dans l'équipe un membre qui parle la langue de la famille de l'enfant ou qui a une « relation à plaisanterie » avec elle ; pour faciliter les discussions. C'est-à-dire que l'origine ethnique des parents et du travailleur social peut être utilisée pour bâtir une relation spécifique et faciliter l'accompagnement. Les « relations à plaisanterie » sont des « relations spécifiques qui s'instaurent soit entre certains membres d'un même groupe de parenté, soit entre clans, soit entre ethnies. Ces relations impliquent l'adoption de comportements particuliers, qui comprennent l'énonciation de plaisanteries ou de moqueries et l'exécution d'actes d'entraide »¹.
Établir les modalités de retour de l'enfant (re-scolarisation ou scolarisation, apprentissage)	<ul style="list-style-type: none"> • Informer les parents du projet de vie travaillé avec l'enfant (si l'enfant vit à l'extérieur de la famille au moment de l'action) • Obtenir leur adhésion et éventuellement compléter ce projet avec les propositions des parents • Étudier les conditions économiques pour s'assurer que l'enfant pourra être nourri • Procéder à la réunification familiale • Assurer le suivi de l'enfant en famille en vue de lever tout blocage dans l'exécution des engagements pris.

Check-list	
1. Identifier les personnes clés et les inciter à s'impliquer de bonne foi	5. Aider les parents à comprendre les causes du comportement de l'enfant
2. Écouter chaque partie indépendamment afin que chacune exprime ses attentes	6. Présenter le projet de vie et de retour de l'enfant et le compléter si besoin avec les parents
3. Identifier les problèmes de chacune et les sources de blocage	7. S'assurer des conditions matérielles de retour de l'enfant
4. Prendre en compte le non verbal, les silences	8. Les noter dans le dossier et Faire un suivi du retour

1 - Marie-Aude Fouéré. L'objet ethnologique « relations à plaisanteries » dans l'espace est-africain (Tanzanie). EHESS <https://www.ehess.fr/fr/soutenance/lobjet-ethnologique-%C2%AB-relations-plaisanteries-%C2%BB-dans-lespace-est-africain-tanzanie#:~:text=Selon%20la%20d%C3%A9finition%20classique%20qui,soit%20entre%20clans%20soit%20entre>

4. Suivi à domicile

Les visites à domicile (VAD) répondent à un objectif visé avec l'enfant et avec les parents.

<p>Objectifs</p>	<p><i>Pour l'enfant</i> : contribuer à la réinsertion de l'ECL en s'assurant de la présence de son cercle de confiance et de ses activités post détention.</p> <p><i>Pour les parents</i> : Soutenir la capacité parentale d'accueil.</p> <p><i>Pendant la détention</i> : impliquer les parents retrouvés pour faciliter la libération et préparer l'arrivée de l'enfant encore détenu.</p> <p><i>À la libération</i> : évaluer le niveau de réintégration familiale, et si besoin, apporter tant à l'enfant qu'à ses parents, une écoute pour trouver ensemble une solution, un soutien pour éviter la récidive.</p>
<p>Préalables</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre un rendez-vous avec le parent et indiquer les personnes à rencontrer • Appeler la veille du RDV pour rappeler aux parents et à l'enfant, la rencontre • Si aucune date proposée n'est pas possible ou annulée, fixer d'y aller en même temps qu'une autre visite dans la zone et y aller inopinément • Discuter, dans un espace respectant la confidentialité et la discrétion.
<p>Posture pour une visite à domicile</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sur place, saluer poliment, se présenter, si besoin, rappeler l'objectif de la visite, S'adresser au chef de la famille qui peut être un grand parent ou un parent direct de l'enfant ou encore un tuteur • Savoir se mettre au niveau des bénéficiaires, parents et enfants, adopter des comportements adaptés à la situation • Poser des questions objectives, (avoir préparé les questions, ou du moins les thématiques) • Écouter et observer les interactions avec attention • Valoriser les efforts pour garder la motivation de changer de comportement et renforcer la confiance en soi chez le mineur • Identifier les conditions d'accueil dans la famille, sans jugement.
<p>Entretien avec l'ECL (30 à 40 min)</p>	<p>Discuter avec l'enfant sur son vécu quotidien et ses difficultés depuis son retour à la maison. Le faire parler sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses relations (parents, fratrie, amis) <ul style="list-style-type: none"> > Avec qui il s'entend bien et pourquoi/ce qu'il apprécie > Avec qui il ne s'entend pas bien et pourquoi, et > Comment verrait-il une amélioration ? • Ses conditions de vie (ses besoins alimentaires, sanitaires...) • Ses ressentis : est-il épanoui, considéré ?... • Ses activités : scolarité/apprentissage professionnel, ses sorties... • Ses difficultés : la manière dont il gère ses problèmes depuis son retour. Reconnaître les difficultés et le motiver à la vie en famille. <p>Le travailleur social est également attentif au langage non verbal. Il bâtit une relation de confiance avec l'enfant pour qu'il donne les informations exactes sur sa situation. Il écoute l'enfant sans le juger, il l'accompagne à trouver les solutions à ses besoins, il l'éveille sur les erreurs à éviter.</p>

<p>Entretien avec les membres de la famille (30 à 40 min)</p>	<p>L'assistant social échange avec les parents et autres membres de la famille sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> > leur vécu quotidien avec l'enfant > leur appréciation du retour de l'enfant > la manière dont ils s'occupent et traitent l'enfant > les difficultés rencontrées, la recherche de leur cause et des solutions. <p>Il donne des conseils aux parents pour surmonter certains comportements de l'enfant.</p>
<p>Entretien avec la communauté (optionnel)</p>	<p>Le travailleur social rencontre des membres du quartier et les interroge sur leur perception de l'enfant depuis son retour.</p> <p>Il est aussi utile de rencontrer l'enseignant à l'école ou sur le lieu de formation pour se rendre compte de l'évolution de l'enfant.</p>
<p>Régularité</p>	<p>La fréquence des VAD est décidée soit par l'accompagnateur en fonction des progressions ou des événements qui surviennent, soit par l'équipe, soit par un psychologue qui aurait reçu entre temps le jeune en consultation. Elle est fonction de l'évolution de l'enfant et de sa famille ainsi que des problématiques rencontrées. Il faut s'accorder sur le chronogramme des visites en tenant compte de la disponibilité de chacun.</p>
<p>Synthèse conjointe</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avec parents et enfant, identifier les besoins et attentes de chacun, les difficultés rencontrées par chacun, puis, avec eux, chercher des solutions. • Le travailleur social peut enrichir les échanges avec des apports obtenus lors des entretiens individuels, sans que cela ne porte atteinte à la relation de confiance avec les uns ou les autres. • En cas de problème, identifier dans l'entourage les personnes qui peuvent apporter un appui matériel, moral, pour guider les parents.
<p>Plan d'action</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un plan de suivi/d'intervention • Si besoin, inviter la famille à des ateliers de parentalité, un entretien au bureau, selon les thématiques à renforcer • S'accorder avec l'enfant et les parents sur le chronogramme des visites en tenant compte de la disponibilité de chacun • Définir les moyens de transport, téléphonie, nécessaires en cas d'éloignement • Mettre en œuvre le plan et rendre compte des réalisations, des avancées, des difficultés, au fur et à mesure dans le dossier de l'enfant.

Canevas de questionnaire aux parents lors des visites à domicile

Lors des suivis à domicile, les questions suivantes peuvent être posées afin de mieux cerner les éventuels problèmes en cours entre l'enfant et ses parents :

- Comment décririez-vous votre enfant ?
- Quel est son comportement envers vous... à la maison... à l'école/en apprentissage ?
- Comment décririez-vous la nature de vos relations ? conflictuelle... amicale... crainte mutuelle...inexistante ? (Valable pour les parents et l'enfant)
- Cela est-il similaire avec vos autres enfants ?
- Comment vous y prenez-vous quand vous voulez vous adresser à lui ? (Il s'agit ici de voir si la communication est violente ou pas)(valable pour les parents et l'enfant)
- Vous sentez-vous aimé de votre enfant / de vos parents ?
- Quelle influence avez-vous sur votre enfant ?
- Comment aimeriez-vous interagir avec votre enfant ?
- Comment pensez-vous vous y prendre pour améliorer les relations entre votre enfant et vous-même ?
- Avez-vous déjà entendu parler de la parentalité positive ? Si oui, qu'est-ce que vous en reprenez, et pensez-vous pouvoir la mettre en œuvre ?

Check-list		
Points d'attention	Oui/ Non	Recommandations suite à la visite du.....
L'enfant a un cercle de confiance à qui il peut parler de ses difficultés		
L'enfant a une activité qui l'intéresse et pour laquelle il s'applique		
Les parents ont un entourage qui peut les soutenir moralement ou en cas de difficultés matérielles		
L'enfant peut exprimer ses sentiments et ses idées à la maison		
L'enfant est pris en considération dans sa famille		
Il n'y a pas de violences familiales		
Les règles discutées sont respectées		
L'enfant est autonomisé progressivement		
Les parents se sentent respectés et entendus		
Les parents s'intéressent aux activités de leur enfant, le soutiennent		

5. Suivi téléphonique

1. Liste hebdomadaire	Dresser toutes les semaines (tous les lundis par exemple) la liste des parents qui seront appelés pour un suivi, en notant les dernières difficultés et recommandations.
2. Objectif de chaque appel à définir	Définir, en amont, un objectif clair et précis pour lequel on appelle : <ul style="list-style-type: none"> > l'évolution du comportement de l'enfant > l'impact d'un atelier de parentalité, d'un dernier entretien > l'impact d'un atelier de psychoéducation > l'impact d'un atelier de résilience
3. Appel	
a. Présentation de l'éducateur avec les civilités	<ul style="list-style-type: none"> > Se présenter (nom, prénom, structure...) en étant courtois, attentif, patient > S'assurer que l'appel s'effectue dans un endroit calme et discret > Expliquer l'objectif de prendre des nouvelles comme cela avait été convenu lors d'une précédente activité (objet précis de l'appel).
b. Exemple d'échanges sur la parentalité responsable	<ul style="list-style-type: none"> > Demander au parent quelle est sa conduite avec son enfant et le comportement de ce dernier > Relever les points positifs, les améliorations, mais aussi les difficultés rencontrées par le parent dans sa relation avec l'enfant (communication, attention aux émotions de l'enfant, affection, épanouissement de l'enfant, règles à respecter...) > Au fur et à mesure de l'échange, donner des conseils et des orientations, faire des recommandations > S'il est là, demander à échanger avec l'enfant.
c. Conclusion de l'appel	<ul style="list-style-type: none"> > Synthétiser les engagements pris > Encourager à poursuivre > Remercier et rappeler sa disponibilité > Fixer un autre rdv (téléphonique ou présentiel) si nécessaire.
4. Analyse des informations recueillies	<ul style="list-style-type: none"> > Noter les éléments compilés dans le dossier de l'enfant et faire le point sur l'évolution de la situation, ses observations, les orientations complémentaires possibles > En cas de difficulté, le travailleur social présente à son équipe le suivi réalisé (les points saillants) ses recommandations et ses préoccupations. L'équipe guide la conduite à tenir en faveur du parent (atelier de parentalité, VAD) et de l'enfant (atelier de résilience, psychoéducation, VAD ...).

Récapitulatif

Date : _____ Travailleur social : _____
 Nom et prénoms (parent) : _____ Nom et prénoms (enfant) : _____
 Type d'infraction : _____

Objectif	Discussions menées	Résultats obtenus	Observations/ Recommandations de suivi
...	Attitudes/réactions du parent : Comportements de l'enfant :	Difficultés : Améliorations : Points positifs :	Engagement du parent : Engagement de l'enfant : Prochaine étape :



CHAPITRE III. DÉROULEMENT D'UN ATELIER DE PARENTALITÉ RESPONSABLE

Les séances de parentalité responsable aident les parents à poser un autre regard sur leurs enfants et à s'impliquer dans le processus de leur développement.

Les ateliers permettent aux parents de partager leurs difficultés, ils écoutent avec attention les expériences et ils en tirent des leçons ou des orientations pour eux-mêmes. Cette activité est complémentaire aux actions psychosociales menées habituellement par le travailleur social.

Objectif et Résultats attendus

	Pour les parents	Pour les enfants
Objectif	Contribuer à l'implication des parents dans leurs responsabilités et dans le projet de vie de leur enfant	Renouer le lien familial
Résultats	<p>Les parents rendent visite à leur enfant durant sa détention et s'impliquent pour les besoins de la procédure auprès des autorités judiciaires</p> <p>Les parents se remettent en question, apprennent et intègrent les principes éducatifs pertinents (écoute, accueil des émotions, pose de règles claires, communication...) pour la resocialisation de leur enfant</p>	<p>Les enfants bénéficient de l'affection parentale et sont accueillis par leur famille et s'y intègrent mieux</p> <p>Les enfants résistent mieux à l'influence de groupes de pairs néfastes et prennent sereinement part à leur projet de vie</p>

Périodicité

Les ateliers sont généralement mensuels.

Avant et entre chaque atelier, il peut y avoir des entretiens téléphoniques, des visites à domicile, des rendez-vous individuels, selon les besoins.

Orientations

Défis	Mesures d'atténuation
Difficultés de compréhension Non acceptation par les parents des messages clés	Bien préparer la séance et constituer des groupes hétérogènes avec des parents d'anciens ECL réinsérés qui pourront parler plus facilement de leur expérience Répéter les messages, reformuler, faire expliquer la proposition par un autre parent
Retard ou absence des participants	Informar à temps les parents par des appels téléphoniques et des VAD pour s'assurer qu'ils viendront Associer les juges des enfants en amont pour inciter les parents à venir, condition de libération de leur enfant
Faible implication des parents Parents ne sont pas actifs dans le groupe ou ne répondent pas aux questions	Former des groupes cohérents c'est-à-dire des parents qui partagent les mêmes préoccupations pour un échange d'expériences Procéder par des expériences pratiques et rendre interactifs les échanges Rappeler aux parents leur responsabilité, avec le soutien du juge des enfants et des leaders communautaires Avoir des objectifs clairs à chaque rencontre avec la famille



Déroulé type pour préparer et animer un atelier de soutien à la parentalité

1. Constitution du groupe de parents

- Identifier les parents et le nombre à réunir pour composer un groupe, selon les défis communs
- Sélectionner les thèmes en fonction des difficultés communes identifiées lors des échanges avec les parents et avec les enfants

Exemples : faible autonomisation des enfants, désintérêt éducatif d'un parent, autoritarisme, violence, fugue...

2. Préparation de l'atelier

- 1 à 2 semaines avant le jour J : inviter, soit par téléphone, soit à domicile les parents en indiquant l'heure, le lieu et la date de la rencontre
- Selon les thèmes à développer, préparer les conditions d'accueil (une salle avec des chaises, bouteilles d'eau) et le matériel (papier padex, marqueurs, feuilles de papier blanc, vidéoprojecteur pour des vidéos)

Les thèmes principaux à traiter avec des parents d'enfants en conflit avec la loi sont les 5 suivants :

- > *La communication parent-enfant*
- > *Les stades de développement et l'accompagnement de l'enfant*
- > *Éduquer avec bienveillance*
- > *Accompagner l'enfant à sa sortie de prison*

3. La veille

- S'il y a plusieurs animateurs, clarifier et répartir les tâches de chacun
- Rappeler les parents en leur indiquant à nouveau la séance
- Relire la fiche d'animation pour se préparer et être à l'aise dans la facilitation
- Imprimer une liste de présences

4. Le jour J

- Installation de la salle : sièges en rond de préférence
- Accueil des participants individualisé pour montrer la bienveillance
- Lorsque les parents sont invités avec les enfants, les deux sont assis côte à côte et il faut prévoir un espace pour que chaque famille ait un peu d'intimité pour discuter

5. Lancement de l'atelier

- Une chanson ou un petit jeu dynamique est réalisé pour créer de la convivialité et faciliter la libération de la parole
- Des indications sont données : respect de la parole, confidentialité des propos tenus
- Puis l'animateur pose les bases du sujet (soit par une anecdote, la projection d'une vidéo ou d'un audio) et lance le débat selon la fiche d'animation

6. Quelques spécificités :

Bnce-Togo (seulement parents)	DDE-CI (seulement parents)	Bnce-RDC (parents et enfants si nécessaire)
<p>Les participants sont invités à faire part de leur expérience – lorsqu'ils ont déjà été confrontés à ce type de situation – et partagent leurs expériences de résolution</p> <p>L'intervenant clôt la session, en faisant la synthèse des échanges et en apportant des clarifications sur le sujet</p> <p>Chaque parent prend des engagements à réaliser en famille et qui pourront ensuite être vérifiés lors des suivis</p>	<p>Phase théorique : animation du thème du jour, selon la fiche</p> <p>Phase pratique : Les participants sont mis en situation, afin de débiter l'appropriation des notions discutées</p> <p>Prise d'un engagement :</p> <p>Chaque parent prend la parole et prend un engagement, selon ce qu'il a compris et souhaite faire au sein de sa famille pour s'investir dans la réinsertion de son enfant</p>	<p>Les participants interviennent tour à tour sur le sujet et donnent leurs différents avis sur les points de vue des uns et des autres, sous la modération de l'animateur</p> <p>Le travailleur social fait une synthèse des discussions et échanges et met l'accent sur les points saillants</p>

7. Exemples d'engagements

Pour les parents : privilégier la communication aux réprimandes, apprendre à se faire confiance mutuellement

Pour les enfants : dire où l'on va quand on sort de la maison, revenir à la maison aux heures convenues, avoir un langage correct -parent comme enfant

8. Conclusion de l'atelier

- Les participants sont remerciés pour leur participation active
- Après la séance plénière, les 2 animateurs de la séance se tiennent à la disposition des familles pour des sollicitations en aparté sur des points particuliers
- Les réactions et engagements pris lors de la séance sont notés dans le dossier de chaque enfant
- Un atelier peut être proposé sur une autre thématique à renforcer

9. Suivi de l'atelier

- Pour s'assurer du respect de l'engagement : appeler les parents, organiser des visites à leur domicile ou les inviter au bureau de l'association pour savoir comment se passe la mise en œuvre des conseils et engagements au sein de la famille
- Des orientations et conseils supplémentaires sont donnés si un incident survient dans la famille
- Garder le contact avec les familles pendant au moins 2 mois
- S'il est constaté qu'une difficulté persiste, d'autres séances de guidance peuvent être utiles

Thématique 1 : Les stades de développement de l'enfant

<p>Objectif de l'atelier</p>	<p>Objectif Améliorer les pratiques éducatives des parents</p> <p>Résultat attendu Les enfants bénéficient d'un encadrement parental adapté à leur âge qui renforce leurs capacités de resocialisation et réinsertion</p>
<p>Logistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une salle avec des chaises et tables, en rond • 6 bouteilles d'eau : 1 bouteille vide, 1 bouteille à demi remplie, 1 bouteille dans laquelle on ajoutera de l'huile. 2 bouteilles de taille différente (0,5l et 1l), et 1 bouteille d'eau potable • En moyenne 15 à 20 parents • Durée : 2h
<p>Introduction (5 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les parents et les installer • Saluer, se présenter et demander que les parents fassent de même • Présenter le cadre de la rencontre du jour • Brise-glace pour se détendre (chant, actions gymniques etc.)
<p>La mise en œuvre de la sensibilisation (25 min)</p>	<p>Étape 1 : Placer une bouteille vide sur une table et demander ensuite aux parents ce qu'ils voient. Réponse attendue : une bouteille vide, tout simplement Explication possible : > La bouteille vide représente un enfant, candidat à la vie, « vide » de connaissances à la naissance que les adultes/parents rempliront de savoirs et compétences utiles (cf. éducation positive) > Mais cette bouteille vide est aussi fragile, il faut bien la traiter, la protéger pour qu'elle ne s'abîme pas > Engager une discussion pour briser les stéréotypes et considérations chez certains parents selon quoi un mineur devenu ECL y était prédestiné.</p>  <p>Étape 2 : Présenter une bouteille, cette fois remplie à moitié d'eau ; demander aux parents ce qu'ils observent. Réponse attendue : la bouteille est remplie à moitié et il existe encore de la place dans la bouteille. Explications : > La bouteille remplie à moitié représente un enfant dont l'éducation par ses parents est inachevée en raison par exemple de leur occupation professionnelle, d'un décès, d'une négligence, de la pauvreté > Échanger avec les parents sur les éventuels manques/besoins qui peuvent en ressortir.</p>  <p>Étape 3 : Prendre la même bouteille remplie à moitié d'eau et rajouter un corps étranger (huile). Secouer la bouteille et attendre de voir la réaction. Demander aux parents ce qu'ils ont remarqué. Réponse : L'eau mélangée à un corps étranger donne une solution trouble, imbuvable etc... Explication : Un enfant dont l'éducation n'est pas complète risque de chercher à combler ce vide par des actions/ informations inadaptées (drogue, violence, alcool...).</p> 

La mise en œuvre de la sensibilisation (25 min)



Étape 4 : Prendre les 2 bouteilles de capacité différente. Remplir la grande totalement et garder la petite bouteille vide. Les poser sur la table.

Transvaser le liquide de la grande bouteille dans la petite. Demander aux parents ce qu'ils observent.

Puis vice-versa, remplir la grande bouteille vidée, avec le contenu de la petite bouteille. Demander aux parents ce qu'ils observent.

Réponse attendue : il est impossible de transvaser le contenu entier de la grande bouteille dans la petite et vice-versa, la grande ne sera pas remplie par la petite, parce que les 2 bouteilles n'ont pas les mêmes capacités.

Explication possible : À chaque âge il y a des besoins spécifiques chez l'enfant qu'il convient de couvrir sinon des conséquences néfastes peuvent subvenir. Relevez toutes les conséquences avec les parents.



Étape 5 : Prendre une bouteille de 1 l. remplie d'eau potable, propre et pure visible, qu'on peut boire sans problème.

Explication : Cela représente un enfant dont les besoins ont été comblés entièrement par ses parents ce qui lui permet une socialisation durable. Tel est l'objectif à atteindre.

Message à transmettre et à retenir de l'expérience des bouteilles

- > L'enfant naît « vide » de connaissances et a besoin d'être rempli/ socialisé, comblé, accompagné pour son bien-être
- > Chaque bouteille a sa forme, ses couleurs, comme chaque enfant a sa personnalité, ses ressentis qu'il faut prendre en compte dans l'éducation
- > Chaque enfant, selon son âge, a des besoins spécifiques à prendre en compte pour son développement harmonieux
- > Un enfant devrait être accompagné de façon régulière par ses parents quel que soit leur situation ou occupation
- > Un enfant dont les besoins n'ont pas été comblés totalement reste un être vulnérable et plus facilement manipulable
- > Un enfant dont les besoins sont entièrement pris en compte aux divers moments de sa vie a de meilleures chances d'être un adulte épanoui et accompli.

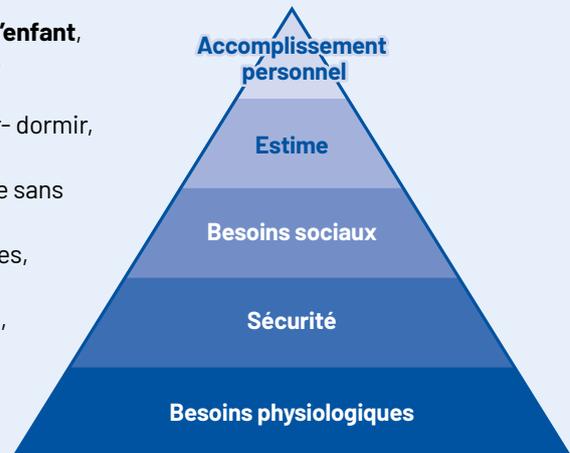
Question/Réflexions

- > Dans laquelle de ces catégories de bouteilles se situe votre enfant ?
- > Chaque parent s'exprime sur ce qu'il pense de ce qu'il aimerait.

Les besoins (pyramide de Maslow) (15 min)

Énumérer les principaux besoins de l'enfant, les expliquer et les organiser selon les catégories suivantes :

- > Physiologique (se nourrir- se vêtir- dormir, être soigné, etc...)
- > Sécuritaire (environnement stable sans anxiété, ni crise, ni violence)
- > Appartenance (affection des autres, intégrer un groupe)
- > Estime (confiance en soi, respect, reconnaissance et appréciation)
- > Accomplissement de soi (épanouissement, développement personnel).



Stade de développement et besoins spécifiques (25 mn)

Dans un tableau, identifier, avec tous les parents, les comportements et la conduite à tenir :

Tranche d'âge	Caractéristiques	Conduite à tenir

Messages à transmettre à travers un discours simple et adapté
Demander à chaque parent de prendre l'exemple de son enfant.

0 à 6 ans Petite et moyenne enfance

Caractéristiques :

- > Développement physique et moteur, éveil sensoriel et moteur
- > Besoin d'amour
- > Période d'ouverture vers autrui, phase d'expérimentation et d'exploration
- > Il n'a pas la notion du danger
- > À partir de 2 ans, besoin de construire sa personnalité
- > À partir de 6 ans, période de scolarisation

Conduite à tenir :

- > Alimentation équilibrée et sommeil suffisant
- > Beaucoup d'attentions, d'assistance et de présence pour déceler les besoins. La période de 0 à 3 ans requiert un accompagnement quasiment permanent
- > Jouer pour l'éveiller
- > Favoriser la sécurité sans empêcher les enfants d'agir seuls
- > Ne pas conforter les enfants dans les attitudes non admises dans la société, mais les féliciter s'ils ont une attitude positive.

7 à 10 ans (grande enfance)

Caractéristiques :

- > Distinction entre le réel et l'imaginaire
- > Prise de conscience et début de la conscience morale
- > Forte identification au modèle papa, maman, héros
- > Sur le plan social, apprentissage de nouvelles règles
- > Besoin de jeu et de compétition ; besoin de justice et d'équité
- > Affirmation de la socialisation

Conduite à tenir :

- > Répondre aux besoins physiologiques manifestés par l'enfant (alimentation, vêtement, logement, sécurité)
- > Accompagner et assister l'enfant
- > Sélectionner des jeux adaptés, notamment des jeux de société pour développer la concentration
- > Pré-responsabiliser l'enfant (conseil, écoute, participation aux travaux domestiques).

Stade de développement et besoins spécifiques (suite)	<p>11 à 13 ans (préadolescence)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Apparition des caractères sexuels secondaires > Période narcissique accentuée ; l'enfant manifeste un caractère soigneux de sa personne > Désir d'être grand > Au plan social : goût du secret, de la confiance et des amitiés > Besoin de se retrouver avec des pairs > Période du détachement vis à vis des parents <p>Conduite à tenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Rassurer l'enfant sur le devenir de son corps et lui expliquer les changements > Responsabiliser l'enfant sur ses activités (scolaires, sorties, tâches...) > Être attentif au besoin d'autonomisation de l'enfant, parfois même avant 11 ans > Inculquer à l'enfant le respect et l'entraide qui sont des facteurs déterminants pour sa socialisation > Baser les rapports sur la communication et la conciliation > Ne pas imposer des décisions sans les expliquer et sans s'assurer que l'enfant ait compris.
	<p>14 -17 ans (Adolescence)</p> <p>Caractéristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Au plan physiologique : puberté > Au plan psychologique : besoin d'indépendance et d'autonomie > Recherche d'identité, remise en question des valeurs de l'adulte > Besoin de discussion et de réflexion > Au plan social, besoin de tester ses limites et de prouver ses capacités d'autonomie ; besoin de plaire et d'avoir confiance en soi ; besoin sexuel. Des comportements déviants peuvent apparaître à ce moment (alcool, drogue, prise de risque) <p>Que faire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Favoriser au maximum les moments d'échanges, d'écoute et de dialogue, même courts, mais privilégiés et réguliers > Rester attentifs aux faits et gestes tout en faisant sentir à l'enfant qu'il a de l'importance > Responsabiliser l'enfant, fixer les règles conjointement en les assouplissant au fur et à mesure de son âge.
Conclusion (15 min)	<p>Faire un récapitulatif des points abordés avec tous les parents et leur demander de les expérimenter.</p>
Recommandations de suivi	<ul style="list-style-type: none"> > Après cette séance, les parents mettent en pratique ce qu'ils ont appris sur une période de 4 à 6 semaines > Prévoir une autre rencontre, en groupe, pour échanger sur les succès et les échecs et leur permettre de bénéficier d'autres conseils ainsi que la possibilité de recevoir des parents individuellement pour des conseils en attendant la rencontre de groupe > Inviter les parents à ne pas hésiter à demander conseils /avis aux éducateurs durant la phase d'expérimentation.

Thématique 2 : Éduquer avec bienveillance

<p>Objectif de l'atelier</p>	<p>Objectif Contribuer au développement de l'éducation positive et responsable par les parents</p> <p>Résultat attendu Les enfants acceptent mieux les règles de vie familiale et se sentent accueillis</p>
<p>Logistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une salle avec des chaises et tables • En moyenne 15 parents • Durée : 1h45 min
<p>Lancement (20 min)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1) Accueil, installation et bienvenue aux participants 2) Présentation mutuelle ludique (nom, prénom, un fruit que le participant aime, par exemple) 3) Convenir des règles de comportement à observer pendant la séance : demander la parole avant d'intervenir, couper le téléphone, être bref et précis dans les interventions, éviter des réunions parallèles.) 4) Introduction du thème Le modérateur raconte une anecdote en rapport avec le sujet, ex : « Un père a laissé ses trois fils manger et leur a dit de débarrasser la table à la fin. Trente minutes après le repas, rien n'est encore fait. Mécontent, il y a échange de mots entre les deux puis le père violente l'aîné de 17 ans». Qu'en pensez-vous ? Les participants commentent le récit et donnent leur point de vue Bilan En tant que parent il est parfois difficile de garder son calme devant un enfant qui désobéit ou qui n'écoute pas et répond Malgré ces défis, il faut éviter de tomber dans la violence car : <ul style="list-style-type: none"> > Il n'y a pas de mauvais enfant ; mais de mauvais comportements > Frapper un enfant, c'est faire ce qu'on interdit et montrer un mauvais exemple, la violence n'est jamais un moyen de résolution des problèmes > Il y a maltraitance dès qu'un acte porte atteinte à la santé, au développement, à la croissance de l'enfant, qu'elle engendre un préjudice physique et psychologique temporaire ou permanent 5) Question : Quelles sont les formes de violence que les enfants peuvent subir à la maison ? <ul style="list-style-type: none"> • Maltraitance physique • Maltraitance émotionnelle • Maltraitance par négligence • Violence sexuelle.

<p>Les causes de la violence (15 min)</p>	<p>Brainstorming Quelles sont les causes des violences, des punitions sévères dans les familles ? Les comprendre permet de mieux y faire face</p> <p>Éléments de réponse La violence éducative inclut les punitions corporelles et les pratiques éducatives coercitives. Elle peut être entraînée par divers facteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Normes culturelles et sociales : Dans certains contextes, les punitions corporelles sont considérées comme une méthode acceptable et même nécessaire pour discipliner les enfants > Croyances et attitudes personnelles : pour certains, la sévérité et le châtiment corporel sont indispensables pour assurer le respect > Histoire familiale : Les parents qui ont eux-mêmes subi des violences éducatives dans leur enfance peuvent reproduire ces comportements > Stress et pressions externes : Les parents confrontés à des situations stressantes (problèmes financiers, au travail, de santé) peuvent utiliser une discipline violente > Manque de connaissances et d'alternatives : Certains parents peuvent ne pas connaître les méthodes alternatives de discipline et n'utilisent donc que de méthodes violentes > Influence des médias et de la société : La violence apparaît comme une solution acceptable dans les médias et dans la société ce qui peut influencer les comportements parentaux > Absence de soutien et d'encadrement : Un manque de soutien familial ou communautaire peut entraîner l'utilisation de la violence.
<p>Les conséquences de la violence (15 min)</p>	<p>Brainstorming Quels sont les effets de la violence éducative/châtiments corporels sur les enfants ?</p> <p>Éléments de réponse La maltraitance des enfants peut avoir de graves conséquences à court et à long terme sur leur développement physique, émotionnel et social, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les troubles psychologiques : faible estime de soi, dépression, comportements agressifs, troubles de la conduite, etc... qui peuvent persister à l'âge adulte > Le stress post traumatique : souffrance morale et complications physiques qui altèrent profondément la vie personnelle, sociale et professionnelle (reviviscence répétitive des événements, évitement, trouble de l'humeur, hyper vigilance, troubles du sommeil...) > Les troubles de l'attachement : incapacité d'établir des liens sains avec soi-même et avec autrui. Les enfants ont du mal à faire confiance et à se confier. C'est aggravé quand c'est la personne censée protéger qui est auteur de la violence > La stagnation dans les compétences sociales : difficulté à se concentrer, s'organiser, s'exprimer, participer, être autonome dans ses pensées et ses actions, isolement social (difficulté à nouer des relations saines et durables), problèmes scolaires (mauvais résultats scolaires, absentéisme, décrochage scolaire), délinquance juvénile (tendance à enfreindre les règles).

**Piste de solution :
l'éducation positive
(30 min)**

Pour éviter de telles conséquences, l'éducation positive favorise la santé mentale et physique des enfants et une enfance épanouie.

À transmettre :

Définition de l'éducation positive

L'éducation positive met l'accent sur :

- > des interactions bienveillantes, respectueuses et encourageantes
- > la mise en place de règles claires
- > le développement des compétences sociales et émotionnelles de l'enfant et son épanouissement personnel
- > l'autonomisation rend l'enfant plus indépendant et stable.

L'éducation positive consiste pour les adultes à :

- > Respecter les droits de l'enfant
- > Donner de l'affection au sein de la famille
- > Favoriser la gestion des émotions
- > Considérer l'enfant comme un être digne d'amour et de respect
- > Assurer la sécurité et la confiance
- > Établir des règles concertées et les faire appliquer
- > Faire sentir que l'enfant fait partie de la famille

En tant que parent, il faut s'interroger sur :

- > Comment se sent mon enfant ? / Que pense-t-il ?
- > Que souhaite-t-il ?
- > Que devrions-nous faire ensemble ?
- > Avec qui se sent-il en sécurité ? Que faire pour qu'il se sente en sécurité ?
Comment puis-je lui montrer mon affection ?

Avant tout, les parents doivent avoir confiance en leurs capacités d'élever, de prendre soin et de s'adapter aux changements.

Comment éduquer avec bienveillance ?

1. Passer du temps en tête-à-tête avec son enfant

- Consacrer du temps de qualité à son enfant. Une dizaine de minutes par jour suffit (activités de loisir ou des discussions régulières sur les événements de la journée)
- Lors de ces moments privilégiés, éteindre le téléviseur, couper le téléphone portable, se mettre à son niveau
- Porter son attention sur l'enfant, s'intéresser à son ressenti, à ses préoccupations, mais aussi ce qu'il aime (musique, amis...)

Partager du temps à l'occasion d'une activité commune, pour rendre agréable une tâche ménagère : chanter en faisant la vaisselle par exemple, ou discuter en étendant le linge, repas en commun.

2. Favoriser une communication respectueuse, ouverte et honnête

- > Exprimer ses sentiments et préoccupations
- > Écouter attentivement et sans jugement
- > Utiliser les bons mots, tenir compte des gestes, des attitudes et du ton de la voix. La posture corporelle et le ton doivent être cohérents avec le message verbal afin que cela ne crée pas d'ambiguïté dans la compréhension
- > Se mettre à la place de l'autre en écoutant attentivement ce qu'il dit avant de juger ou d'exposer une critique
- > Pour créer un climat de confiance dans la famille, il faut apprendre à « s'accorder » avec les désirs des autres
- > Traiter chaque membre de la famille avec respect, y compris les enfants : écouter les opinions et préoccupations et y répondre de manière appropriée
- > Faire en sorte que chacun se sente libre de formuler ses demandes et suggestions, et donc se sente respecté et pris en compte. Il faut ainsi, lors d'une demande, mettre l'accent sur les « formes » et les « manières » de demander les choses
- > Appliquer la discipline de manière juste et aimante. En même temps, offrir un soutien émotionnel et être disponible pour aider et guider.



3. Insister sur le positif et encourager

- > Éviter de se focaliser sur les aspects négatifs du comportement
- > Être attentif aux bonnes réalisations, les encourager et reconnaître les efforts, le féliciter, même s'il ne s'agit que de cinq minutes passées à s'occuper de son frère. Cela encourage chez lui l'envie de bien se comporter, et évite de multiplier les rappels à l'ordre
- > Ne pas oublier les compliments car les enfants ont besoin de se sentir aimés, valorisés, reconnus. Cela renforce la confiance et le sentiment d'appartenance
- > Nous faisons tous des erreurs et apprendre à les reconnaître enseigne aux enfants à surmonter l'adversité. La capacité de se montrer tels que nous sommes, avec des défauts et vertus, pour expliquer aux enfants que se tromper fait partie de la vie. Cela aide à réduire le stress et augmente leur tolérance à la frustration.

4. Fixer des règles concrètes et claires

- > Éviter de formuler des ordres négatifs tels que : « ne fais pas ceci ou cela » ou dire à son enfant de ne pas faire des bêtises
- > Être précis, compréhensible et clair : « nettoie la table avec une éponge humide, puis lave l'éponge »
- > S'assurer que les règles soient justes et cohérentes, assignées par les parents en fonction de l'âge et des aptitudes de son enfant
- > Fixer des sanctions raisonnables en cas de non-respect. Ne pas demander l'impossible. Avoir une grille de sanctions

Exemples :

- > Aller au lit au plus tard à 22h00
- > Se lever avant 6h30 les jours d'école
- > Laver ses habits une fois la semaine.

5. Distraire de manière créative (quand la conversation semble rencontrer des résistances)

- > Proposer une activité avec moins de directives en cas de difficultés
- > Focaliser son attention sur autre chose : changez de sujet, faire une promenade ensemble
- > Être attentif au comportement même capricieux de l'enfant : éviter de le blâmer mais l'encourager à s'exprimer ou à donner son point de vue
- > Lui faire remarquer la différence entre besoin et désir/ rêve, pour qu'il comprenne qu'il peut y avoir des frustrations.

6. Réagir en cas de non-respect, dans le calme

- > Faire comprendre aux enfants que tout acte peut avoir des conséquences : expliquer cette relation de cause à effet
- > S'il y a transgression d'une règle, il doit y avoir une réaction, sinon, il manquera un repère indispensable dans l'éducation de l'enfant
- > Lorsqu'il y a transgression d'une règle, que l'enfant n'obéit pas, lui demander pourquoi, pour adapter la réaction
- > Puis appliquez la sanction calmement, sans montrer de colère ou de vengeance. Par exemple, une restriction momentanée d'une activité que l'enfant aime (sortie, télévision...) pour qu'il fasse une introspection sur son acte pendant ce temps
- > S'il obéit, en revanche, félicitez-le : car cela permet de créer un cercle vertueux pour votre enfant.

7. Montrer l'exemple

- > Être un modèle de comportement. Les enfants apprennent en observant les parents
- > Être cohérent dans son discours et dans ses actions. Sinon, cela ne fera que promouvoir l'idée que les mots n'ont pas de valeur.

<p>Piste de solution : l'éducation positive (suite)</p>	<p>8. Prise de décisions partagée</p> <ul style="list-style-type: none"> > Lorsque c'est approprié (décisions concernant l'ensemble de la famille), impliquer les membres de la famille dans les décisions. Cela contribue à les valoriser et à comprendre l'importance de leur place > Examiner les sujets de manière consensuelle lors d'une réunion familiale (discussion ou « brainstorming », où les parents exposent certains sujets et demandent le retour de leurs enfants) > Solliciter l'opinion de chaque membre et lui demander d'évaluer la décision en indiquant les avantages et les inconvénients.
<p>Mise en situation (10 min)</p>	<p>Deux volontaires se lèvent et jouent un scénario entre le père et l'enfant (ou la mère et enfant) :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le père crie fort à l'enfant du fait de n'avoir pas exécuté une consigne demandée > L'enfant réagit aussi brutalement > Les deux se chamaillent <p>Réaction des participants et leçon tirée du scénario</p> <p>Chacun donne son point de vue</p> <p>L'animateur place quelques mots clés relevés de la discussion en faveur de la bienveillance éducative.</p>
<p>Conclusion (10 min)</p>	<p>Que retenir ?</p> <p>L'animateur rappelle les grandes articulations de l'éducation avec bienveillance.</p> <p>Il appelle les participants à l'action en vue d'aider davantage les enfants, par exemple :</p> <p>Comportement :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Avoir des moments de qualité avec l'enfant > Être un modèle pour son enfant, faire attention à leur langage > Avoir une communication verbale et non-verbale cohérente > S'intéresser à leur quotidien, à ce qu'ils aiment > Rester dans l'écoute et le respect > Voir le côté positif de la personne > Ne pas accumuler d'émotions négatives sans les communiquer > Ne pas être en colère au moment de sanctionner > Éviter les stéréotypes, (les filles ne peuvent pas étudier, doivent se marier, servir les hommes, les garçons ne pleurent jamais et ne font pas les tâches ménagères) <p>Communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> > S'exprimer de manière claire et compréhensible au bon endroit et au bon moment > Leur parler avec amour > Inciter l'enfant à exprimer ses émotions, ses souhaits et ses besoins > Poser des questions plutôt que porter des accusations > Discuter toujours des sujets un par un et éviter les généralités > Ne pas accepter les plaisanteries ou les moqueries qui dévalorisent l'enfant.
<p>Recommandations pour le suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Chaque parent s'engage à discuter avec son enfant au moins une fois tous les deux jours > Lors de la visite en famille, posez la question au parent s'il a respecté la consigne ; vérifiez la faisabilité chez l'enfant > Chaque parent donne deux points positifs de l'enfant et celui-ci donne deux points positifs du parent.
<p>Sources</p>	<p>https://bice.org/app/uploads/2023/09/EsM-BICE-Guide-parentalite-FR.pdf</p> <p>https://www.unicef.org/parenting/fr/soins-attentifs/eduquer-son-enfant-avec-bienveillance</p>

Thématique 3 : La communication parents-enfants

<p>Objectif de l'atelier</p>	<p>Objectif général Renforcer la communication entre parents et enfants dans le processus éducatif</p> <p>Objectif spécifique Les parents et leurs enfants connaissent et mettent en pratique une communication favorable à la relation familiale</p> <p>Résultat attendu Les parents ont acquis des compétences pour une communication sans obstacle et conciliante</p>
<p>Logistique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une salle avec des chaises, en rond • Prévoir de l'espace pour des mises en situation • 10 participants maximum, à raison de 5 parents et 5 enfants • Durée : 2h
<p>Introduction (10 min)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les parents et les installer • Saluer l'assistance tout en se présentant et demander que les parents fassent de même • Brise-glace pour se détendre (chant, exercices de gymnastique etc.) • Présenter le cadre de la rencontre <p>La communication entre parents et enfants est très importante car elle peut être source de bonheur, de compréhension, de joie et de partage mais aussi source de conflit, d'incompréhension, de querelle et même de division entre les membres d'une même famille</p> <p>La communication familiale doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> > être saine > être ouverte > prendre en compte les besoins de chaque personne de la famille <p>Mais comment s'y prendre pour mieux se faire comprendre par l'autre et aussi mieux le comprendre ? Cet atelier vous guidera pour répondre à cette question.</p>
<p>La communication c'est quoi ? (10 mn)</p>	<p>1. Brainstorming préalable rapide avec les participants sur la définition de la communication</p> <p>2. Messages clés</p> <p>La communication est la transmission d'un message entre 2 ou plusieurs personnes.</p> <p>Il y a plusieurs éléments dans une communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Un message > Une personne qui énonce le message > Une personne qui reçoit le message > La réaction de celui qui reçoit le message (l'interprétation, la compréhension) <p>La communication permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> > D'entrer en relation avec les autres > De transmettre et d'échanger des informations > De se comprendre et de dialoguer <p>La communication est réalisée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Un échange de paroles > Mais aussi à travers les gestes > Le regard > L'habillement, etc. <p>La communication est donc verbale et non verbale.</p> <p>Le dialogue affirmatif au sein d'une famille est la capacité d'exprimer librement et honnêtement son idée, son message, dans le respect des droits de chaque membre.</p> <p>Lorsqu'il existe une réelle compréhension entre les membres de la famille, une communication ouverte est générée. Cela permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Le maintien d'une relation de confiance durable harmonieuse, enrichie par un sentiment d'appartenance, de camaraderie, d'union et d'harmonie entre les membres de la famille. Chacun se sent accepté et capable de s'exprimer > La résolution des problèmes car l'écoute et la prise en compte du langage non verbal facilitent la définition d'objectifs clairs et l'organisation de la famille. Les règles claires sont plus facilement définies ce qui favorise une atmosphère d'équilibre et de tranquillité > L'estime de soi car le sentiment d'être entendu, respecté et apprécié est développé et renforce la confiance en soi de chaque membre de la famille.

<p>Savoir transmettre et comprendre le message (20 min)</p>	<p>1. Mise en situation (5 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Répartir les participants deux par deux > Demander à chacun de passer un message non verbal à son coéquipier et que l'autre puisse le comprendre > Certains partagent le message non verbal reçu > Faire partager les difficultés à cerner le message de son binôme > Brainstorming sur les différentes formes de communication utilisées habituellement au sein des familles <p>2. Messages clés (5 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> > La communication n'est pas seulement verbale. On utilise tout le corps pour exprimer un message, à travers le regard, le ton de la voix, les expressions du visage etc. ainsi, chacun doit être attentif et contrôler non seulement sa parole, mais aussi ses mouvements au risque de passer un message erroné > De même, il faut savoir déceler le message transmis via le corps de son interlocuteur, au risque d'une mauvaise compréhension > Parfois on peut parler, donner un message, une consigne, mais la posture ou les gestes qui accompagnent les mots expriment le contraire. Ainsi l'interlocuteur n'est pas bien compris. Il est très important de maîtriser ses gestes et ses émotions quand on parle <p>Il existe plusieurs formes de communication, en fonction du nombre des personnes impliquées.</p> <p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Discuter avec son enfant d'un sujet ; parler à ses parents d'un fait survenu à l'école > Raconter une histoire à son enfant > Entretien individuel > Entretien de groupe, causerie, conférences ... <p>À retenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> > La communication passe à la fois par des actions et par des mots : rester conscient de votre langage du corps > Pour être compris correctement, présenter le même message tant avec les mots que le corps <p>3. Jeu de rôles (10 min)</p> <p>Solliciter deux volontaires : l'un va jouer le rôle du père et le second l'enfant dont il va improviser la réaction. La scène est la suivante.</p> <p><i>« Un papa revient de chez son ami. Le fils de son ami qui est dans la même classe que son enfant lui a dit qu'ils ont des devoirs de maison à rendre le lendemain. Ce dernier était occupé par ces devoirs. Arrivé chez lui, il trouve son enfant prêt à aller jouer. Il commence à traiter son enfant de paresseux et refuse qu'il aille jouer. Il lui ordonne d'aller prendre ses cahiers et d'apprendre ses leçons. Il était en colère au point qu'il aurait voulu frapper son enfant. (Ce qu'il ne savait pas, c'est que son enfant avait déjà traité ses devoirs avant de sortir.) »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > Animer un débat sur le jeu de rôles : identifier ensemble les diverses réactions possibles de l'enfant > Ressortir ce qui a été bon et ce qui n'a pas marché dans la communication > Essayer de savoir si les parents vivent ces situations eux-mêmes ou dans leur voisinage.
<p>Savoir écouter (20 min)</p>	<p>1. Brainstorming</p> <p>« Parfois on entend ce que l'on nous dit mais nous n'écoutons pas. »</p> <p>Demander l'avis des participants sur cette affirmation. Puis clarifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Entendre est passif, sans prêter attention > Écouter est actif, on est attentif aux contenus <p>2. Mise en situation</p> <p>Jeu du bouche à l'oreille : L'un des participants transmet le message suivant à un autre participant qui, à son tour, le transmet, jusqu'à ce que tous en ont connaissance : « Yao a eu 3 fois la note 10/10, mais il est revenu de l'école avec 7 tâches d'encre sur son uniforme scolaire. Le papa s'est énervé en voyant les tâches et l'a frappé avec un bâton. »</p> <ul style="list-style-type: none"> > Demander à la dernière personne d'énoncer le message reçu > Le comparer avec le message transmis à la première personne > S'assurer que la différence entre « entendre » et « écouter » est comprise > Ressortir ensemble les comportements montrant quand on entend seulement ou quand on écoute réellement un message > Leur demander ce qu'il faut pour une bonne communication.

<p>Savoir écouter (suite)</p>	<p>3. Messages clés L'écoute active exige de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accorder une attention à ce que l'autre dit > Comprendre et se souvenir > Poser des questions au besoin pour mieux comprendre ou pour savoir si on a bien compris > Faire des gestes montrant que l'on écoute celui qui nous parle > Se concentrer sur ce qui est dit par l'attention et le corps > Faire comprendre qu'être un bon auditeur est une clé très importante pour la communication.
<p>Comprendre que les mots ont un pouvoir (5 min)</p>	<p>Messages clés</p> <ul style="list-style-type: none"> > Toujours évaluer les mots que l'on veut utiliser pour un message > La compréhension de chaque mot du message détermine la relation entre ce qui est dit et ses conséquences > Certains mots peuvent avoir un impact non volontaire sur son interlocuteur. Les mots choisis influencent l'entourage > Chacun est responsable des mots qu'il utilise et de leurs conséquences, alors chacun doit faire attention aux mots utilisés > Il faut s'adapter au groupe ou à la personne qui est devant soi (âge, situation sociale, sexe, culture, ...) > Toujours utiliser des mots simples, précis et directs pour exprimer clairement ce que l'on veut dire > Les mots sont puissants, donc il faut les utiliser avec sagesse.
<p>Développer des comportements assertifs (30 min)</p>	<p>La communication est aussi influencée par nos comportements qui diffèrent d'un individu à un autre, d'une situation à une autre. On peut alors être agressif, passif ou assertif.</p> <p>Atelier en sous-groupe (8 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Diviser les participants en trois sous-groupes > Attribuer à chaque groupe un mot : « agressif », « passif » et « assertif » et s'assurer que le mot est compris par chaque groupe ou donner la définition si besoin. > Demander d'identifier les comportements liés au mot qu'il a, sur une grande feuille de papier <p>Restitution (10 min)</p> <ul style="list-style-type: none"> > Une personne de chaque groupe résume les comportements du mot attribué > Demander s'il y a des personnes avec ces comportements autour d'eux > Donner les explications sur chaque comportement et demander comment chacun répond à un comportement « passif », « agressif » ou « assertif » <p>Passif signifie non actif. Ce comportement peut sembler poli, mais il conduit au blocage. Ses caractéristiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Utilisation de tonalités de voix difficilement audibles > Évitement du contact visuel > Posture de détachement (s'affaler sur son siège) > Utilisation d'expressions telles que : Je ne peux pas, Je ne sais pas, Je ne m'en soucie pas ou Ne me regardez pas > Demander-leur : Quand quelqu'un utilise un comportement passif autour de vous ou envers vous, comment réagissez-vous d'habitude ? <p>Agressif signifie prêt à commencer des combats ou des querelles ; très actif ou audacieux. Il peut sembler être une habilité, mais en fait c'est une forme de violence. Les caractéristiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Utilisation de tonalités fortes ou en colère de voix > Entrée dans l'espace personnel d'une autre personne > Utilisation d'intimidation physique ou verbale > Utilisation d'expressions telles que : Regardez-moi, Écoutez-moi, Faites-le à ma façon ou Sortez de mon chemin > Demander : Quand quelqu'un utilise un comportement agressif autour de vous ou envers vous, comment réagissez-vous d'habitude ?

Développer des comportements assertifs (30 min)

Assertif signifie clairement et positivement ; d'une manière confiante. C'est le moyen le plus puissant d'interagir avec les autres tout en respectant les droits et les sentiments de chacun.

- > Utilisation de tonalités calmes et stables de voix
- > Maintien du contact visuel
- > Maintien d'une posture droite
- > Utilisation d'expressions telles que : Je sais qui je suis, Je sais ce que je fais, Je suis intéressé de savoir qui vous êtes, ou Je vous respecte en tant que personne
- > Demander : Quand quelqu'un utilise un comportement assertif autour de vous ou envers vous, comment réagissez-vous d'habitude ? (On est content de la personne, on apprécie sa manière de réagir)
- > Encourager les participants à tirer des conclusions sur chacun des trois types de comportement
- > Demander-leur : Identifier le comportement qui enverrait un message le plus positif et obtiendrait la réponse la plus positive des autres
- > Résumer la discussion :
 - Les comportements passifs et agressifs sont plus susceptibles d'entraîner des conséquences négatives ou des réactions de la part des autres
 - Le comportement assertif est plus efficace. Être assertif c'est communiquer avec clarté et honnêteté, sur un pied d'égalité avec son interlocuteur, notamment pour parler de ses émotions et ressentis
- > Demander de donner des exemples de comportements assertifs

Jeu de rôles (7 min)

Demander au groupe de reprendre le jeu de rôles précédent entre le papa et son enfant et rendre le message assertif et prévoir les réactions possibles de l'enfant cette fois-ci.

Messages clés (5 min)

Pour être assertif :

- > S'assurer que son langage corporel et ses mots envoient le même message
- > Utiliser les mots simples qui expriment clairement ce qu'on veut dire, ce qu'on veut ou notre besoin
- > Penser à ce que l'autre personne veut ou ce dont elle a besoin
- > Favoriser l'écoute attentive et poser des questions
- > Privilégier le pronom personnel « Je » plutôt que le « Tu »

Exemple : *je suis inquiet lorsque tu es en retard au lieu de tu ne viens jamais à l'heure*

- > Partager les expériences pour créer une relation de confiance. Les adultes et surtout les enfants sauront alors qu'on peut tout se dire sans crainte d'être jugé
- > Éviter les jugements et discuter pour mieux saisir les incompréhensions. Respecter chacun sans considérer les différences. Encourager chacun à s'exprimer sans crainte
- > Face à des parents réticents, le travailleur social doit rester patient, partager avec eux leurs pensées et émotions même si on ne partage pas leur opinion
- > Recommander aux participants de donner des conseils à leur voisin pour qu'il soit assertif, partager la liste des conseils.



<p>Optionnel l'histoire du lion, de l'éléphant et de la souris (15 min)</p>	<p>Lire les caractéristiques suivantes et décider quel animal entre le lion, l'éléphant et la souris serait le plus susceptible de se comporter de cette façon : le passif, l'assertif, ou l'agressif.</p> <ul style="list-style-type: none"> > Debout pour vous-même, sans égard pour les autres > Debout avec votre corps dans une position confiante > Ne prendre aucune mesure pour réclamer vos propres droits > Sur-pouvoir sur les autres > Être confiant sans être agressif > Atteindre vos propres objectifs au détriment des autres > Rester silencieux quand quelque chose vous dérange > Crier, ne pas écouter les autres, dire que les autres ont tort ou pointer du doigt les autres > Se respecter soi-même ainsi que l'autre personne > Accepter la volonté des autres parce qu'il a peur > À tour de rôle écouter et parler > S'excuser beaucoup > Parler en toute confiance > Mettre en avant les autres par rapport à soi > Communiquer des points équilibrés et spécifiques > S'exprimer d'une manière qui menace l'autre personne > Laisser les autres prendre des décisions pour lui > Exprimer à la fois des sentiments positifs et négatifs > Parler calmement, rire nerveusement, fléchir les épaules, se cacher le visage avec les mains > Défendre ses propres droits, sans faire bafouer les droits des autres > Espérer obtenir ce que vous voulez sans avoir à le demander <p>Guide :</p> <p>La souris symbolise un comportement passif, qui se cache au premier bruit, fuit les difficultés et ne les résout pas, les autres la respectent peu</p> <p>Le lion symbolise un comportement agressif, parce qu'il obtient ce qu'il veut par la force, la menace, il effraie les autres en s'imposant</p> <p>L'éléphant symbolise un comportement assertif, car il marche lentement, mais surement. Il est respecté, il est l'image d'un sage fort qui cohabite bien avec les autres.</p>
<p>Conclusion (10 min)</p>	<p>Les désaccords font partie de la vie familiale.</p> <p>Apprendre des méthodes saines pour résoudre les conflits, plutôt que la confrontation stérile.</p> <p>Le respect de tout ce qui a été discuté –la communication constructive et le comportement assertif- permettent d'éviter des conflits, de les résoudre en discutant.</p> <p>Se rappeler les points essentiels de la communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Être conscient de son langage non verbal > Être cohérent dans ses actes et ses paroles > Concentrer son attention sur l'interlocuteur, confirmer ce qui est entendu et répondre à ce qui est dit > Exprimer ses idées de manière respectueuse, claire, calme et concise, éviter la confusion ou l'ambiguïté > Défendre ses droits et opinions sans être agressif ni passif > Écouter attentivement les autres, reconnaître leurs points de vue et répondre de manière appropriée > Gérer les conflits de manière constructive, en cherchant des solutions plutôt qu'en créant de nouveaux problèmes > S'exprimer de manière respectueuse, sans se sentir coupable ou anxieux > Gérer ses émotions de manière appropriée, éviter une réaction excessive ou une non prise en compte de ses sentiments.
<p>Recommandations pour le suivi (10 min)</p>	<p>Après cette séance, lors de visites, demander aux parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Comment ils s'en sortent dans la communication familiale ? > Est-ce qu'ils arrivent à mettre en pratique ce qu'ils ont appris ? > Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre ? > Quelles sont les améliorations constatées, à leur niveau, au niveau des enfants ?



Thématique 4 : Accompagner l'enfant après sa sortie de prison

Objectif de l'atelier	<p>Objectif spécifique Assurer à l'enfant libéré de prison une réinsertion familiale durable</p> <p>Résultat attendu Le mineur à sa sortie de prison bénéficie d'un meilleur soutien/accompagnement parental</p>
Logistique	<ul style="list-style-type: none"> • Une salle avec des chaises et tables • En moyenne 10-15 parents • Durée : 1h30
Introduction (5 min)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir les parents et les installer • Saluer l'assistance tout en se présentant et demander que les parents fassent de même • Présenter le cadre de la rencontre • Brise-glace pour se détendre (chant, exercices de gymnastique etc.)
Quels sont les défis rencontrés ? (20 min)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Demander aux parents d'identifier les défis que rencontrent leurs enfants depuis leur sortie de prison. Puis creuser : Comment les enfants se comportent-t-ils ? avec eux ? avec leurs frères et sœurs ? avec le voisinage ? leurs amis ? 2. Compiler les informations par thématique et les analyser avec le groupe, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> > Relationnel au sein de la famille > Vie quotidienne (tâches) > Ressentis de l'enfant > Activités de l'enfant, sorties et comportements 3. Sur la base des informations recueillies, sensibiliser les parents sur les défis auxquels ils pourraient être confrontés. <p>Chez l'enfant ex ECL, il est souvent constaté que :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Il sort très souvent > Il a une difficulté d'adaptation familiale et sociale (un malaise social, un mal être qui font qu'il ne se sent plus à l'aise en famille) > Il fréquente à nouveau le groupe de pairs néfaste > Il ressent un sentiment de honte ou de gêne au quotidien > L'existence d'un nouveau profil délinquant né de la proximité d'avec certains groupes en prison > Un état d'angoisse et stress post carcéral <p>Chez les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Une faible prise en charge des besoins de l'enfant en termes de nourriture, de soins et de sécurité, d'éducation et formation, d'affection > Une absence de communication > Un désintérêt voire une négligence parentale > Des sentiments de méfiance et de manque de confiance entraînant une faible responsabilisation de l'enfant > Des propos négatifs sur l'enfant (colère ou non) prononcés par des parents à la moindre erreur commise par le mineur : « la prison ne t'as pas servie de leçon apparemment » ou « prisonnier là ! » ou encore « continue comme ça et tu retourneras en prison très bientôt » > Une surveillance /un contrôle élevé des parents qui consiste à suivre étroitement tous les faits et gestes de l'enfant depuis son retour de prison et ceci, selon eux, pour lui éviter de récidiver.
Comment accompagner son enfant ? (20 min)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Brainstorming Comment accompagner son enfant ? 2. Noter et organiser les réponses pendant et après la détention : <p>Pendant les jours de détention</p> <p>Les parents rendent des visites régulières et au cours de ces visites, il s'agira pour eux de :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Voir comment se déroule le séjour de l'enfant en prison > Prendre des nouvelles de leur enfant > Lui apporter une assistance > Profiter de ce moment pour percer l'abcès, creuser la compréhension et se rapprocher autant que possible de leur enfant

<p>Comment accompagner son enfant ? (suite)</p>	<p>À la libération</p> <ul style="list-style-type: none"> > Évaluer les besoins et difficultés de leur enfant à travers l'observation et la discussion ; il s'agit d'être attentif aux nouvelles réactions et attitudes depuis son retour, en positif > Fournir une assistance en tenant compte des besoins identifiés > Rester à l'écoute et communiquer le plus possible avec lui, sans le juger et sans aucune pression > Créer un cadre d'information, d'apprentissage et de loisirs à la maison (ex. jouer avec lui, offrir un livre qu'il aime, aller au cinéma ou au restaurant avec lui, faire une balade etc.) > Rechercher et le connecter à des opportunités d'apprentissage et/ou d'éducation pour l'occuper > Protéger l'enfant pour lui éviter une récidive à travers des relations amicales et de collaboration.
<p>Qu'est-ce qu'il ne faut pas faire ? (20 min) Théorie et discussion</p>	<p>1. Par un tour de table dresser les attitudes parentales négatives à l'égard de leurs enfants sortis de prison. Cela favorise la conscientisation des aspects à améliorer au quotidien avec leurs enfants.</p> <p>2. Partager et discuter ensuite des points suivants avec les parents :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Délaisser/négliger l'enfant une fois sorti de prison à travers une faible prise en compte de ses besoins sociaux et de communication > Faire fi des remarques et autres changements de comportement, d'humeurs ou de fréquentation de l'enfant > Lui parler avec un ton d'autorité accompagné d'injures > Par des propos, lui rappeler son séjour en prison > Ne pas le responsabiliser du fait d'un manque de confiance > Vouloir le surveiller à outrance au quotidien pour éviter qu'il ne rechute > N'être pas parvenu à faire le deuil du triste épisode de l'emprisonnement qui reste une source de colère continue chez les parents.
<p>Piste à privilégier (15 min)</p>	<p>Face à des enfants en recherche d'autonomie, il faut privilégier autant que possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Les échanges de qualité > La collaboration > La responsabilisation <p>Des rappels au module sur les stades de développement peut être utile à ce niveau.</p> <p>C'est par le dialogue et en fixant des règles au préalable que l'enfant apprendra les limites, reconnaîtra la valeur de la parole donnée et respectera ce qui a été convenu ensemble.</p> <p>En cas de non-respect de ce qui a été décidé, il faudra en discuter et fixer une conséquence, ex : pas d'autre sortie dans la semaine.</p> <p>Quelques repères pour guider les parents sur :</p> <p>> Les sorties</p> <p>L'enfant doit toujours indiquer où il va, avec qui et à quelle heure il s'engage à rentrer</p> <p>S'il a un souci, s'il est en retard, il doit vous en informer, ou vous faire transmettre cette information</p> <p>Exemple : À 20h, il doit être rentré à la maison pour éviter de se faire rafler par la police. S'il n'y a pas de rafles, les sorties du soir doivent être progressives avec respect des horaires</p> <p>> Les amis néfastes</p> <p>L'orienter sur ce qu'est un véritable ami : c'est celui qui ne demandera jamais d'aller commettre une infraction, qui prodigue de bons conseils, avec qui tu fais tes exercices et devoirs de classe...</p> <p>> Mon enfant prend de la drogue, que lui dire ? que faire pour l'aider ?</p> <p>Échanger le plus souvent avec lui, sans le juger encore moins le blâmer pour l'amener à avouer tout en cherchant à comprendre comment il se procure la drogue et pourquoi il l'utilise</p> <p>Rechercher de l'aide et le référer vers ce service.</p> <p>> Comment le motiver à aller à l'école ? à aller à son apprentissage ?</p> <p>Valoriser les efforts faits. Reconnaître que ce n'est pas facile.</p>
<p>Recommandations de suivi</p>	<p>Lors des suivis à domicile, ou des entretiens : interroger les parents sur la mise en œuvre des pistes discutées et s'intéresser sur l'évolution de défis rencontrés : Comment l'enfant a évolué, qu'est ce qui a permis cette évolution ?</p> <ul style="list-style-type: none"> > Il est important que les parents s'engagent dans un processus de mise en confiance de leur enfant pour regagner leur confiance > Rechercher et référencer les ex ECL selon leurs besoins spécifiques (santé, formation, éducation, traumatisme, addiction) vers des services et prestataires qui peuvent leur apporter de l'aide exemple des services publics et privés, ONG etc...

Annexe : Quelques repères pour le plan de suivi individuel

Un plan de suivi individuel (PSI) est un outil de gestion et d'organisation qui vise à assurer le suivi personnalisé des activités, des objectifs et des progrès d'une personne dans un contexte donné.

1. Critères des actions à entreprendre

Critères	Adaptations selon le sexe	Écoute et prise en compte de l'enfant	Famille associée	Compréhension de la sanction	Compréhension réinsertion	Plan suivi, révisé	Remplissage régulier du dossier
Réalisé/ à renforcer							

2. Élaboration d'un plan d'action détaillé et Attribution des responsabilités et des délais

Durée de l'action /Date d'échéance	Description de l'action (pour quel résultat ?)	Responsable	Personnes impliquées	Lieux et moyens	Date de réalisation et résultat atteint

3. Bilan final

A quel stade de réinsertion se situe l'ECL ?	Psychosocial	Justice réparatrice	Familiale/entourage	AGR
Enfant concerné par ce besoin	OUI /NON	OUI /NON	OUI /NON	OUI /NON
Si oui : Niveau 1 il est en cours de réinsertion	L'enfant sait identifier ses difficultés et forces	L'enfant reconnaît qu'il a commis une infraction	L'enfant a identifié des personnes de confiance dans son entourage	L'enfant a défini et préparé son projet d'AGR
Niveau 2 Sa réinsertion se consolide	L'enfant parle de ses émotions, de ses ressentis	L'enfant a compris les conséquences de son acte pour la victime	La communication parent-enfant est régulière	Son AGR est lancée et il la fait fonctionner
Niveau 3 L'enfant est réinséré de manière durable	L'enfant connaît sa personnalité, ses valeurs, il a retrouvé l'estime de lui	L'enfant a compris sa responsabilité et veut réparer, s'insérer durablement	Le parent soutient l'enfant dans ses projets, l'enfant lui parle de ses difficultés	Son AGR génère des bénéfices





COORDONNÉES :

France

9 Rue du Delta
75009 Paris
Tél. (00 33 1) 53 35 01 00
Siège social

Suisse

11 Rue Butini
CH-1202 Genève
Tél. (00 41 22) 731 32 48

www.bice.org

